4. Avez-vous pris des mesures pour arrêter le dit Louis Riel? si oui, dites quelles mesures vous avez prises à cette fin?

Réponse. J'ai pris des mesures à cette fin. J'ai pris toutes les informations et fait

tout en mon pouvoir pour opérer l'arrestation.

5. Avez-vous réussi à arrêter le dit Louis Riel?

Rénonse.—Je n'y ai pas réussi.

Par M. Gunningham.

6. Connaissez-vous quelque chose de l'acte d'accusation portée contre Louis Riel devant un grand Jury à Winnipeg ?

Réponse. Je n'en connais rien.

Par M. Baby.

7. Quelles mesures avez-vous prises pour arrêter Louis Riel?

Réponse.—Je me suis informe de lui à toutes les places dans la cité ou je croyais qu'il pouvait être trouvée.

8. Connaissez-vous Louis Riel?

Réponse.—Je ne l'ai jamais vu, mais je crois que je pourrais le connaître d'après sa photographie.

Le témoin reçoit alors l'ordre de se retirer, et est requis de rester en disponibilité pour

le cas de nécessité.

Sur motion de M. Bowell, secondée par M. Schultz,

Ordonné, Que l'agent de police M. Mc Veity soit présent à la barre de la Chambre immédiatement.

Et la Chambre étant informée que l'agent de police secrète Mc Veity est présent à la barre, il est interrogé comme suit :

Par M. Bowell

1. Quel est votre nom? Etes-vous un agent de la police secrète d'Ottawa?

Réponse. Je me nomme William McVeity; je ne suis pas un agent de la police secrète d'Ottawa.

2. Est-il à votre connaissance qu'un mandat ait été émis contre Louis Riel? Si oui, dites ce que vous savez de l'affaire.

Réponse.—Je sais qu'il y a un mandat entre les mains de l'agent de police secrète Hamilton pour l'arrestation de Louis Riel.

3. Avez-vous aidé à l'agent de police secrète Hamilton quand il a cherché à trouver et arrêter Louis Riel? Si oui, qu'est-ce qui a été fait ?

Réponse.—J'ai aidé à prendre des informations, en compagnie d'Hamilton, et j'ai tra-

vaillé à opérer l'arrestation du dit Louis Riel.

Par M. Baby.

4. Connaissez-vous Louis Riel?

Réponse. Je ne le connais pas.

Par M. Bowell.

5. Avez-vous vu une photographie de Louis Riel, et pensez-vous que vous pourriez le

reconnaître si vous le voyiez ?

Reponse.- J'ai vu une protographie en la possession de l'agent de police secrète Humilton, qu'il m'a dit être le portrait de Louis Riel. Je crois que je reconnaîtrais la personne que cette protographie représente.

Le témoin reçoit alors l'ordre de se retirer et de rester en disponibilité pour le cas de

nécessité.

Et alors la Chambre s'ajourne à domain.